



Immigration : les entreprises ont besoin d'une solution tenant compte des besoins de l'économie et des accords avec l'Europe

economiesuisse et l'Union patronale suisse s'engagent depuis des mois en faveur d'une mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » tenant compte des besoins de l'économie. Une vaste enquête menée auprès d'entreprises et d'organisations confirme maintenant qu'il est de la plus haute importance pour les entreprises de pouvoir embaucher rapidement et sans complications de la main-d'œuvre spécialisée en Suisse et à l'étranger. Fortes de ce constat, les deux organisations faîtières soulignent la nécessité d'un système de clause de sauvegarde. Elles entendent également s'engager durablement en faveur d'une politique européenne constructive en Suisse et lancer, conjointement avec les grandes organisations de branche, la campagne « ouverte + souveraine ».

Une enquête menée par economiesuisse, UBS et Credit Suisse auprès de neuf organisations de branches et 153 entreprises individuelles confirme que l'initiative « Contre l'immigration de masse » assombrit les perspectives économiques. Il ressort de cette enquête que 85 % des personnes interrogées s'attendent à un recul des investissements et 88 % à un recul des emplois si l'initiative est mise en œuvre selon la proposition du Conseil fédéral. Heinz Karrer, président d'economiesuisse, a souligné qu'il prenait ces signaux très au sérieux et qu'il s'engagerait de toutes ses forces afin qu'on n'en arrive pas là. D'autant plus que la

population a refusé nettement le système rigide proposé par l'initiative Ecopop. « Dans ces conditions, nous nous opposons au projet rigide du Conseil fédéral pour la mise en œuvre de l'initiative », a ajouté Heinz Karrer. \$

Les organisations économiques ont affiné le modèle de clause de sauvegarde qu'elles proposent. Cette solution largement discutée en interne est soutenue par tous les membres dans toutes les régions du pays. Le concept prévoit que le gouvernement définisse chaque année un seuil d'immigration nette, qui en cas de dépassement activerait un système de contingents. Ce dispositif serait doté d'un plafond. Au cours de ces derniers mois, l'UE a indiqué clairement qu'elle n'accepterait ni contingents permanents ni préférence nationale, a déclaré Heinz Karrer en guise de conclusion : « Toutefois des clauses de sauvegarde existent au sein de l'UE et ont fait leurs preuves. » Avec cette approche non plus, le succès n'est pas garanti, mais c'est l'option la plus prometteuse pour sauver les accords bilatéraux.

Pas de contingents pour les personnes au bénéfice de permis de séjour de courte durée

Pour Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse (UPS), il est décisif d'utiliser la marge de manœuvre existante pour tenir compte des intérêts de l'économie dans son ensemble. Les entreprises doivent retrouver la sécurité de planification le plus vite possible. « Elles doivent avoir la certitude qu'en cas de nécessité elles pourront embaucher du personnel également au sein des États de l'UE/AELE à la fois rapidement, de manière flexible et sans charges administratives supplémentaires. » À défaut, la compétitivité serait encore affaiblie dans un contexte déjà difficile.

Au vu de ce qui précède, l'UPS et l'économie suisse insistent pour que les citoyens de l'UE/AELE qui séjournent en Suisse jusqu'à douze mois pour exercer une activité lucrative ainsi que les frontaliers soient exclus des contingents. Un autre point important, d'après Valentin Vogt, est l'application pragmatique de la préférence nationale : ce principe doit être pris en considération déjà au moment de la fixation des plafonds et des contingents. Cela réduirait sensiblement les charges des entreprises et des autorités ainsi que le potentiel de conflit avec l'accord sur la libre circulation des personnes. Enfin, l'UPS, en tant que représentant des partenaires sociaux, souhaite participer à part entière à la commission de l'immigration.

Utiliser le potentiel de la Suisse, appliquer des règles

Les représentants des milieux économiques ont également souligné que, dans l'idéal, il ne sera pas nécessaire d'activer le système des contingents. Si le potentiel des travailleurs suisses est mieux utilisé et que les règles dans le domaine de l'aide sociale et du regroupement familial sont mieux appliquées, le seuil défini ne sera jamais atteint. Les organisations économiques ont indiqué que l'État, en tant qu'employeur, devait contribuer à l'effort. Au vu de la pénurie de main-d'œuvre, la majorité des entreprises s'efforcent déjà depuis quelque temps d'encourager par des mesures prises dans différents domaines la participation au marché du travail des femmes, des travailleurs âgés et des jeunes. Le taux de chômage comparativement faible de la Suisse montre que cette stratégie fonctionne. Valentin Vogt a toutefois averti l'audience : « Malgré tous les efforts déployés, nous n'aurons d'autre choix que de faire appel à des travailleurs

étrangers à l'avenir. » De nombreuses branches embauchent au sein de l'UE des travailleurs qu'elles ne trouvent pas ou difficilement en Suisse. C'est ce que révèlent aussi les chiffres actuels de l'immigration.

La priorité va au maintien des accords bilatéraux

Jean-Marc Demierre, entrepreneur dans le bâtiment et président de la Fédération vaudoise des entre-preneurs, a mis en garde contre un retour à l'ancien système de contingents qui prévoyait des quotas rigides également pour les permis de séjour de courte durée. Le risque est grand que des branches comme le bâtiment se trouvent à court de bras. À cela s'ajoute que les entreprises sont en concurrence avec des prestataires étrangers qui ne sont pas soumis à ces restrictions – « nous serions pénalisés doublement ». Ivan Slatkine, entrepreneur et président de la Fédération des Entreprises Romandes (FER) Genève a souligné pour sa part que l'enjeu pour l'économie dépassait l'accès à une main-d'œuvre suffisante. Il a évoqué notamment les années difficiles qui ont suivi le non à l'EEE en 1992 et les problèmes économiques considérables qu'a connus la Suisse romande notamment. « Heureuse-ment, nous sommes sortis de l'ornière grâce à une voie pas toujours simple mais pragmatique, la voie bilatérale. » Selon lui, cette stratégie a permis à la Suisse de mettre un terme à une phase de stagnation et de redevenir un des moteurs économiques de l'Europe. Cela explique que la détermination à se battre pour le maintien des accords bilatéraux soit plus élevée en Suisse romande.

Les organisations économiques demandent non seulement une mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » tenant compte des besoins de l'économie et des accords avec l'Europe, elles souhaitent aussi s'engager à long terme en faveur d'une politique européenne constructive en Suisse. C'est la raison pour laquelle elles lancent une campagne sous www.ouverte-souveraine.ch visant à sensibiliser la population aux liens étroits de la Suisse avec ses voisins européens sur les plans économique, politique et culturel.

Accès direct aux marchés mondiaux



En tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un accès facilité aux marchés étrangers. Accords de libre-échange et accords bilatéraux fixent le meilleur cadre possible à cet égard.